

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AVRIL 2019

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 01 AVRIL 2019 À 19:00 HEURES :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

ABSENTS

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 11 mars 2019
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois Mars 2019
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Comités Ville
 - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
 - 7.1 990-994 rue St-Joseph- Dérogation mineure - Mesure frontale du terrain
 - 7.2 Règlement 559-3 - Amendant le règlement 559 - Plan d'urbanisme
 - 7.3 Règlement 560-8 - Amendant le règlement de zonage 560
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 611
Règlement décrétant des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville et un emprunt au montant de 450 000 \$
 - 8.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 608 - Règlement général uniformisé
 - 8.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 565-3 - Amendement au règlement 565 sur les branchements aux réseaux

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 569-3 - Amendement au règlement 569 en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- 8.5 Règlement 609-1 - Amendant le règlement 609 concernant l'imposition des taxes et compensation pour l'année 2019
- 8.6 Offre de service de la firme Mentor Conseil
- 8.7 Offre de service AGA assurances collectives - Programme d'aide aux employés
- 8.8 Excédent affecté - Promotion industrielle - Nouvelle appellation
- 8.9 Autorisation d'affectations divers - États financiers 2018
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Gala Tournesol d'or - Demande de contribution financière
- 9.2 Loisirs de Bonsecours - Demande de contribution financière
- 9.3 La Pensée de Bagot - Demande de publication
- 9.4 Association québécoise d'urbanisme - Demande d'adhésion
- 9.5 Demande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Formulaire de l'usage de l'eau potable
- 11.2 Jonathan Morin - Engagement à titre d'employé permanent
- 11.3 Rue de la Montagne - Décohesionnement et renforcement de la chaussée sur 850 m - Segment 2019
- 11.4 Station du Lac Bowker - Renouvellement des pièces pour les réacteurs UV
- 11.5 Liste des compteurs d'eau à installer - ICI (Industries, commerces et institutions)
- 11.6 Liste des compteurs d'eau à installer - Résidentiels
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. VARIA**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

069-19-04-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

070-19-04-01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Conseil municipal tenue le 11 mars 2019, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019 soit accepté ;

ADOPTÉE

071-19-04-01

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 mars 2019 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 151 230.07 \$ cent cinquante-et-un mille deux cent trente dollars et sept cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

072-19-04-01

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le Maire Renald Chênevert et messieurs les conseillers Jacques Blanchard et Pierre Tétrault à participer au souper reconnaissance organisé par le Centre d'action bénévole de Valcourt et région, dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, le jeudi 11 avril prochain au Centre communautaire de Valcourt;

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le Maire Renald Chênevert à participer au souper bénéfique pour la Maison Aube Lumière, le jeudi 18 avril prochain à Sherbrooke, au coût de 175 \$.

ADOPTÉE

073-19-04-01

990-994 RUE ST-JOSEPH DÉROGATION MINEURE - MESURE FRONTALE DU TERRAIN

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure a été déposée pour permettre une habitation multifamiliale isolée d'un maximum de quatre (4) logements sur un lot qui n'a pas la largeur minimale prescrite;
- ATTENDU QUE la largeur à la ligne avant (frontale) du lot 1 824 015 est de 15,39 mètres, alors qu'une habitation multifamiliale de quatre (4) logements et plus doit être implantée sur un lot d'une largeur minimale de vingt-et-un (21) mètres;
- ATTENDU QUE le Conseil municipal, par la résolution numéro 033-18-02-05, a autorisé le changement d'usage de la propriété pour une habitation multifamiliale pour un maximum de quatre (4) logements :
- ATTENDU QUE le requérant a déjà reçu l'autorisation du conseil municipal d'effectuer le changement d'usage pour sa propriété, avec l'aménagement d'un quatrième logement à l'emplacement de l'ancien local commercial;
- ATTENDU QUE la demande est conforme au plan d'urbanisme;
- ATTENDU QUE la demande n'est pas située dans une zone soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité civile;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'autoriser la dérogation mineure.
- ATTENDU QUE les demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

ATTENDU QUE la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure, pour la propriété suivante :

Propriété : 990-994 rue St-Joseph
Objet : Dérogation mineure - Mesure frontale du terrain la largeur à la ligne avant (frontale) du lot 1 824 015 acceptée à 15,39 mètres

ADOPTÉE

074-19-04-01

RÈGLEMENT 559-3 - AMENDANT LE RÈGLEMENT 559 - PLAN D'URBANISME

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 559-3 AMENDANT LE RÈGLEMENT 559 – PLAN D'URBANISME** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie dudit règlement et plan sont accessibles au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

e075-19-04-01

RÈGLEMENT 560-8 - AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D' adopter le **RÈGLEMENT 560-8 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement et plan sont accessibles au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

076-19-04-01

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 611
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE
VILLE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 450 000 \$**

Monsieur le conseiller Jimmy Royer, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 611 intitulé : **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 450 000 \$** pour une période de 25 ans, remboursable par une taxe imposée d'après la valeur de tous les immeubles imposables de la municipalité;
- dépose le projet du règlement numéro 611 intitulé **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 450 000 \$**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

ADOPTÉE

077-19-04-01

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 608
RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ**

Monsieur le conseiller Jimmy Royer

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le **RÈGLEMENT 608 intitulé RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ**
- dépose le projet du règlement **RÈGLEMENT 608 intitulé RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil et disponible dans la salle ce soir, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

078-19-04-01

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
RÈGLEMENT 565-3 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 565 SUR LES
BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX**

Monsieur le conseiller Jimmy Royer

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le **RÈGLEMENT 565-3 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 565 SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX;**
- dépose le projet du règlement **RÈGLEMENT 565-3 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 565 SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX.**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil et disponible dans la salle ce soir, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RÈGLEMENT 569-3 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 569 EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du Conseil.

079-19-04-01

RÈGLEMENT 609-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 609 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 609-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 609 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2019** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

080-19-04-01

OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME MENTOR CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service venant de la firme Mentor Conseil afin de supporter Karine Boucher, directrice générale dans son rôle de gestionnaire d'équipe, telle que déposée en date du 20 février 2019 et représentant un montant de 3 000 \$.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICE AGA ASSURANCES COLLECTIVES PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du Conseil.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

081-19-04-01

EXCÉDENT AFFECTÉ - PROMOTION INDUSTRIELLE NOUVELLE APPELLATION

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt possède un excédent affecté pour la vocation promotion industrielle;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire élargir la vocation de cet excédent affecté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'identification de l'excédent affecté soit maintenant définie sous l'appellation «**Excédent affecté – Promotion communautaire, résidentielle et économique** »;

QUE cette nouvelle appellation soit effective à compter du 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

082-19-04-01

AUTORISATION D'AFFECTIONS DIVERS - ÉTATS FINANCIERS 2018

ATTENDU QUE pour les fins de fermeture des livres comptables de l'exercice de l'année 2018, il y a lieu d'autoriser le virement de certains crédits budgétaires effectués au cours de l'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à effectuer les virements de crédits suivants à même les résultats financiers de l'année 2018:

Virement des excédents affectés et non affecté aux activités de fonctionnement:

03-410-00-000	Excédent non affecté	10 000.00 \$
03-510-00-000	Excédent affecté au budget de l'année 2018	70 300.00 \$
03-510-00-002	Excédent affecté - matières résiduelles	15 000.00 \$
03-510-00-015	Excédent affecté - Valcourt 2030	32 500.00 \$
03-510-00-016	Excédent affecté - Péréquation aréna	99.00 \$
		117 899.00 \$

Virement des excédents affectés aux activités d'investissements :

23-810-00-017	Excédent affecté - édifices municipaux	19 882.22 \$
23-810-00-019	Excédent affecté - Terrain de soccer dons 2017	35 633.33 \$
		55 515.55 \$

Virement des activités de fonctionnement aux excédents affectés:

03-510-00-000	Excédent affecté au budget de l'année 2019	126 000.00 \$
03-510-00-001	Excédent affecté - indemnité de départ (élus)	2 075.00 \$
03-510-00-002	Excédent affecté - matières résiduelles	5 150.00 \$
03-510-00-003	Excédent affecté-Aqueduc	26 100.00 \$
03-510-00-004	Excédent affecté - Épuration des eaux	47 800.00 \$
03-510-00-013	Excédent affecté - Élections	2 500.00 \$
03-510-00-015	Excédent affecté - Valcourt 2030	32 500.00 \$
03-510-00-018	Excédent affecté - Promotion soccer	2 900.00 \$
		245 025.00 \$

Affectation des activités de fonctionnement aux activités d'investissements

03-310-00-010	Réseau informatique et équipements de bureau	1 881.28 \$
---------------	--	-------------

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

03-310-00-015	Station Bowker - Pompe no 1	14 409.38 \$
03-310-00-015	Station Bowker - Équipement de sécurité	1 483.58 \$
03-310-00-032	Travaux de réfection de pavage de rues	10 570.46 \$
03-310-00-045	Centre communautaire - achat d'un réfrigérateur	1 727.04 \$
03-310-00-045	Scène mobile - service des loisirs	3 674.56 \$
03-310-00-051	Progiciel - Gestion des volumes d'eau TOPKAPI	8 446.25 \$
03-310-00-058	Système de communication - eaux usées	2 403.49 \$
03-310-00-059	Remplacement réservoir diézel Station Bowker	23 123.64 \$
03-310-00-060	Centre communautaire - achat 200 chaises	3 777.45 \$
03-310-00-019	Terrain de soccer	50 000.00 \$
		121 497.13 \$

Affectation des activités de fonctionnement aux fonds réservés

03-610-00-003	Fonds réservés - Fonds de roulement	25 000.00 \$
		25 000.00 \$

Virement de l'excédent non affecté à l'excédent affecté

59-131-00-005	Excédent affecté - Promotion communautaire, résidentielle et économique	49 717.00 \$
---------------	---	---------------------

ADOPTÉE

083-19-04-01

GALA TOURNESOL D'OR - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de commandite venant de l'École secondaire du Tournesol pour le gala Tournesol d'or qui aura lieu le 7 juin 2019;

ATTENDU QUE ce gala permet de récompenser les élèves qui ont démontré, au cours de l'année scolaire de l'engagement dans leurs études et dans le milieu scolaire, de la persévérance, des efforts soutenus pour leur réussite et de la constance dans l'excellence de leurs résultats académiques;

ATTENDU QUE ce montant permettrait d'organiser une fête digne des élèves honorés et à récompenser leurs efforts et leurs succès;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande représentant un montant de 250 \$ étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*; plus spécifiquement la *valorisation de la persévérance scolaire de la Politique familiale*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de commandite venant de l'École secondaire du Tournesol pour le gala Tournesol d'or pour un montant de 250 \$.

ADOPTÉE

084-19-04-01

LOISIRS DE BONSECOURS - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière venant des *Loisirs de Bonsecours* pour l'organisation des festivités de la St-Jean-Baptiste 2019 de Bonsecours;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Conseil l'acceptation de la demande représentant un montant de 200 \$, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de contribution financière des *Loisirs de Bonsecours* au montant de 200 \$, pour l'organisation des Festivités de la St-Jean-Baptiste de Bonsecours.

ADOPTÉE

085-19-04-01

LA PENSÉE DE BAGOT - DEMANDE DE PUBLICATION CAHIER « RENO-DÉCO MA MAISON»

ATTENDU QUE le Journal La Pensée de Bagot, publiera UN (1) cahier spécial « Réno-Déco Ma Maison », le mercredi 10 avril 2019 et demande au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de ce cahier spécial;

ATTENDU QUE la Ville est à évaluer et reconsidérer les moyens de communications qu'elle utilise ainsi que les publicités qu'elle fait et qu'il y aurait lieu de réserver les montants prévus au budget à cet effet.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt refuse la demande de publication du journal : «La Pensée de Bagot».

ADOPTÉE

086-19-04-01

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME - DEMANDE D'ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Valcourt à l'Association québécoise d'urbanisme, représentant un montant de 505 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

087-19-04-01

DEMANDE D'ARBRES DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FÔRETS

ATTENDU QUE la Ville souhaite encourager la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de l'environnement, en distribuant des arbres forestiers indigènes aux citoyens de la Ville dans le cadre d'une journée de sensibilisation pour la forêturbaine;

ATTENDU QUE la Ville souhaite déposer une demande au Ministère de la Faune et

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

des Parcs du Québec ainsi que l'Association forestière du Sud du Québec afin d'obtenir des arbres gratuitement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt dépose une demande d'arbres pour un don dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, afin d'effectuer une journée de sensibilisation et de distribution d'arbres pour assurer la conservation de la forêt urbaine.

L'activité de distribution se tiendrait en collaboration avec la Maison des jeunes l'Initiative et aurait lieu lors de la Vente de garage, le 18 mai 2019.

ADOPTÉE

088-19-04-01

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

ATTENDU QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

ATTENDU QUE la municipalité doit également installer soixante-quatre (64) compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de soixante (60) compteurs d'eau dans le secteur résidentiels ;

ATTENDU QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2019 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offre
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs
- Avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.

ADOPTÉE

089-19-04-01

JONATHAN MORIN - ENGAGEMENT À TITRE D'EMPLOYÉ PERMANENT

ATTENDU QUE monsieur Jonathan Morin a été engagé à titre journalier/opérateur au service des travaux publics, le 06 août 2018, pour une période de probation de 6 mois, selon les conditions établies dans la Politique des bénéficiaires marginaux;

ATTENDU QUE la période de probation de monsieur Morin se terminait le 06 février

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

dernier;

ATTENDU QUE selon la Politique des bénéfices marginaux, après la période de probation, l'employé soit reconnu par résolution du Conseil et sur recommandation de son supérieur immédiat, soit employé permanent, soit remercié de ses services ou soit que la période dite de probation soit prolongée pour une période supplémentaire n'excédant pas 6 mois;

ATTENDU QUE le supérieur immédiat de monsieur Morin recommande au Conseil municipal l'engagement de celui-ci à titre d'employé permanent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal reconnaît à titre d'employé permanent au service des travaux publics de la Ville de Valcourt, monsieur Jonathan Morin, à titre de journalier/opérateur.

Cette permanence est effective à compter du 06 février 2019.

ADOPTÉE

090-19-04-01

RUE DE LA MONTAGNE - DÉCOHÉSIONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA CHAUSSEE SUR 850 M - SEGMENT 2019
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE
VOLET - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris connaissance des modalités d'application du volet *Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC a obtenu un avis favorable du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (Ministère);

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- **l'estimation détaillée du coût des travaux ;**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

091-19-04-01

STATION DU LAC BOWKER **RENOUVELLEMENT DES PIÈCES POUR LES RÉACTEURS UV**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Aquatech, société de gestion de l'eau Inc. à procéder à l'achat de pièces pour les réacteurs UV à la station du lac Bowker, tel que détaillé en annexe A, et représentant un montant de 11 741.95 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

092-19-04-01

LISTE DES COMPTEURS D'EAU À INSTALLER - ICI (INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS)

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste proposée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'installation des compteurs d'eau aux Industries, Commerces et Institutions (ICI), telle que déposée en annexe.

ADOPTÉE

093-19-04-01

LISTE DES COMPTEURS D'EAU À INSTALLER - RÉSIDENTIELS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste proposée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'installation des compteurs d'eau aux résidences mentionnées en annexe.

ADOPTÉE

094-19-04-01

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 20:00 heures.

ADOPTÉE

Initiales du Maire
488
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière